

Demande de congé du représentant Pelissier, lors de la séance du 21 floréal an II (10 mai 1794)

André Pellissier

Citer ce document / Cite this document :

Pellissier André. Demande de congé du représentant Pelissier, lors de la séance du 21 floréal an II (10 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 200;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26502_t1_0200_0000_16

Fichier pdf généré le 30/03/2022

28

Les administrateurs du district d'Aurillac annoncent que, dans la première décade du mois floréal, il a été vendu pour 169 915 liv. de biens d'émigrés, dont les estimations n'étoient portées qu'à 82 880 liv.

Insertion au bulletin (1).

29

La Société populaire de Braine (2) écrit qu'elle a placé tout son espoir dans la Convention, et que chaque jour la Convention justifie ce sentiment par ses travaux.

Les artistes de cette commune se sont réunis pour lui faire hommage d'une caisse remplie d'outils propres à la fabrication des armes, qui vient d'être envoyée à la commission. Divers autres dons ont été offerts pour les défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Braine, s.d.] (4).

« Salut et fraternité,

Dans le tems où tous les bons citoyens font autour de la Convention un rempart de leur corps contre de lâches ennemis, serait-il dit que la commune de Braine serait indifférente ? Non, Législateurs, les Brainois veillent pour vous; vous êtes leur espoir, ils vous regardent comme le rocher inébranlable contre lequel viendra se briser la ligue infernale des tyrans et des traîtres coalisés. Leur reconnaissance pour vos pénibles travaux est sans bornes. Elle eut augmenté, s'il est possible, pour le service sans prix que vous venez de rendre à la liberté en la sauvant du précipice que lui avaient creusé des scélérats hypocrites.

Soyez donc constants et fermes à votre poste, la confiance des français est en vous. Achevez votre ouvrage; la tête du tyran est tombée, celle des grands conspirateurs l'ont suivie; que le dernier de leurs complices subisse le même sort. Vous nous avez conquis de nouveaux frères en donnant la liberté aux hommes de couleur; que les français des deux mondes ne fassent qu'une seule famille qui, par sa contenance fière, étonne les tyrans et dénonce leurs projets liberticides.

Les Brainois veulent la République et mille fois plutôt que de souffrir qu'il lui soit porté la moindre atteinte; tel est leur serment. C'est pour son affermissement qu'ils se sont empressés d'envoyer tout l'or, l'argent et métaux quelconques à leur disposition, et de faire tenir à nos frères d'armes, sur les frontières, 98 chemises, 54 paires de bas, et 23 paires de souliers. Les citoyennes, à l'envi l'une de l'autre, font de la charpie pour étancher leur sang précieux.

(1) P.-V., XXXVII, 97. Bⁱⁿ, 21 flor.; J. Sablier, n° 1310; J. Perlet, n° 597.

(2) Braine-sur-Vesle et non Bruine, Aisne.

(3) P.-V., XXXVII, 97. Bⁱⁿ, 21 flor.

(4) C 302, pl. 1085, p. 1.

Les artistes jaloux de contribuer au bonheur public, vous font hommage d'une caisse remplie de toutes espèces d'outils propres à fabriquer des armes, à la commission desquelles cette caisse est envoyée.

Législateurs, les Sociétés populaires veillent autour de vous, leur surveillance fera disparaître tout ennemi de l'intérieur. Ceux du dehors vous sont confiés. Usez donc des grands moyens que les français mettent à votre disposition, faites disparaître du sol de la liberté ces cohortes impures d'esclaves qui le souillent, et que l'on n'y entende plus désormais que le cri unanime de : Vive la République ! ».

GAMAND (présid.), LAULGE, DUFRESNE, SAVOY, VIGNES [et 85 signatures illisibles].

30

Le représentant du peuple Bourbotte obtient la parole et annonce qu'il a déposé à la monnaie 2 calices, 2 patènes, un ciboire, un encensoir, un porte-encens et un soleil en argent doré, provenant de la ci-devant église de l'Isle de la Montagne (1).

31

Un secrétaire lit les procès-verbaux des séances du 16; les rédactions en sont adoptées (2).

32

Un membre expose que le citoyen Pelissier, représentant du peuple, absent par congé, a besoin d'une prorogation d'un mois pour rétablir sa santé; sur sa motion, la Convention nationale accorde la prolongation du congé pour un mois (3).

33

On reprend la lecture de la correspondance.

La Société populaire de Mont-Châlier, département de Saône-et-Loire, applaudit aux mesures employées contre les conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

34

Le citoyen Chantorelle fait part de ses vues sur la conservation et la reproduction des animaux destinés à la nourriture de l'homme.

Mention honorable, renvoi à la commission des subsistances et des approvisionnements (5).

(1) P.-V., XXXVII, 97 (Noirmoutier). Minute du P.-V. (C 302, pl. 1085, p. 11); Bⁱⁿ, 22 flor.; J. Mont, n° 15.

(2) P.-V., XXXVII, 97.

(3) P.-V., XXXVII, p. 98.

(4) P.-V., XXXVII, 98. Bⁱⁿ, 21 flor. FIGUÈRES, *Les noms révolutionnaires des communes de France*, ne signale pas Le Mont-Châlier en Saône-et-Loire.

(5) P.-V., XXXVII, 98.